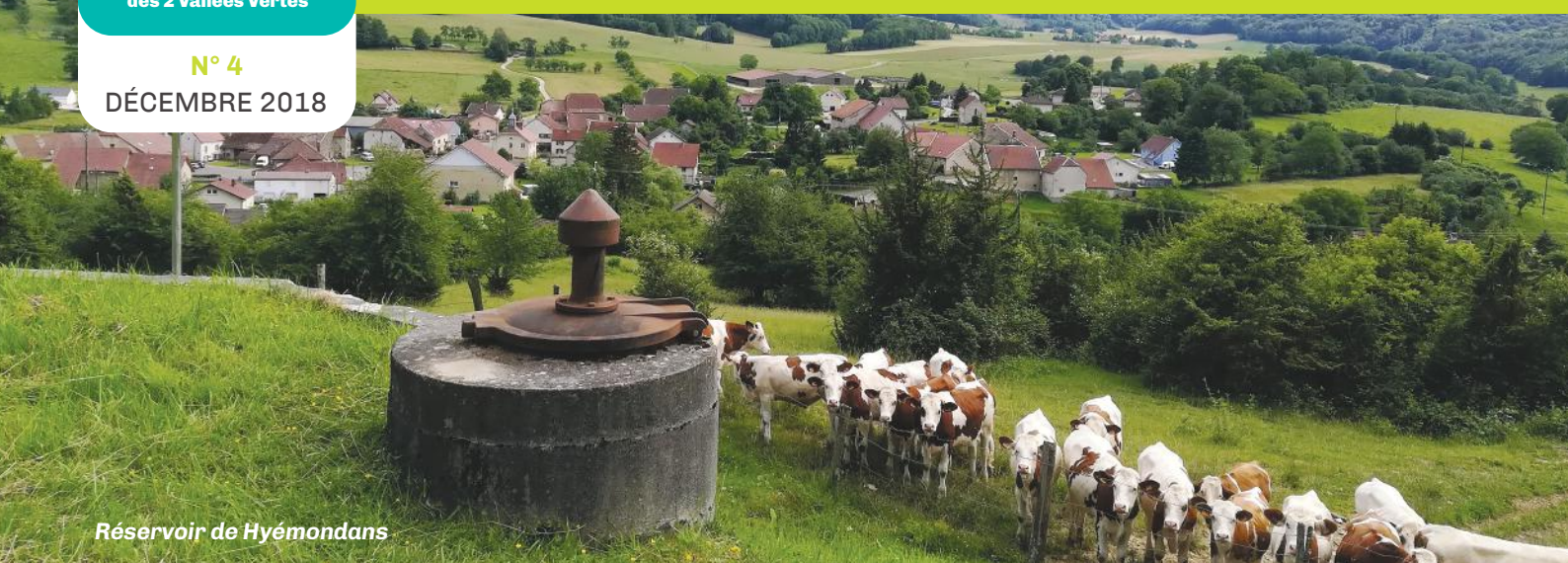




Réservoir de Hyémondans

Édito

Déjà deux années d'existence pour notre collectivité... Deux années qui n'ont pas été de tout repos pour les élus et les agents de la CC2VV. Deux années qui, je l'espère n'ont pas rompu le lien entre vous, habitants de ce nouveau territoire et nous, élus de cette nouvelle collectivité. **Il a fallu composer avec un territoire plus étendu, de nouvelles frontières administratives et des différences héritées des anciennes structures que nous gommons mois après mois en harmonisant les services que nous vous rendons.** L'équité est désormais assurée pour la gestion du service secrétariat et comptabilité des 55 communes membres de notre territoire (plus d'infos page 2). Au 1^{er} janvier 2019, le Relais Petite Enfance qui assure des missions en faveur des jeunes enfants, des familles et des assistantes maternelles pour les secteurs de Pays de Clerval et L'Isle-sur-le-Doubs sera étendu au secteur de Rougemont. Ces deux services ne sont que les derniers exemples des nombreux services déjà harmonisés.

Nous souhaitons également être présents avec vous **en vous faisant bénéficier d'infrastructures adaptées. Sur l'ensemble du territoire, des travaux sont en cours afin d'améliorer votre confort et votre vie de tous les jours.**

À Pays de Clerval, le gymnase très énergivore et vieillissant est actuellement en cours de restructuration : isolation, changement du système de chauffage sont revus et modifiés (plus d'info page 7). À Cuse-et-Adrisans, la Zone Artisanale du Pré Rond qui héberge une dizaine d'entreprises et notre hôtel d'entreprises, soit 47 emplois, sera bientôt dotée d'une toute nouvelle chaussée. Très attendu également par les touristes et les habitants du territoire, le projet de la voie verte du côté de Rougemont est en très bonne voie ! Ce projet qui vise à développer les modes de déplacements doux permettra, à terme, de relier deux sites UNESCO de notre région, la Citadelle de Besançon et la Chapelle de Ronchamp en passant par chez nous ! Une belle opportunité pour le développement touristique et donc économique de notre territoire. Très récemment, la construction d'un équipement sportif pour le secteur d'Arcey a été décidée par le Conseil Communautaire. Cet ouvrage sera opérationnel en 2021.

Aujourd'hui, en regardant les deux années qui viennent de s'écouler, je ne peux être que satisfait du travail effectué par tous, élus et agents. **En effet, la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes est régulièrement citée en exemple par les instances administratives départementales et régionales, du fait de sa réactivité et de son avance sur de nombreux sujets.** L'année 2019

qui débute sera la dernière avant le renouvellement des conseils municipaux et communautaires en mars 2020. Elle est donc une année charnière de cette mandature.

L'année 2020 marquera elle aussi un tournant avec la potentielle prise de compétence de l'eau et de l'assainissement par la CC2VV. Ce sujet revêt une importance capitale parce que la ressource en eau sera un enjeu fort de demain. Depuis la fin de l'année 2017, une étude d'ampleur est menée en interne par les services et les élus de la CC2VV afin de définir les modalités de cette prise de compétence. Parce que nous avons agi rapidement et engagé avant les autres ces démarches, nous sommes assurés aujourd'hui qu'une prise de compétence nous permettra de bénéficier d'importants financements de la part de l'Agence de l'Eau.

Je terminerai ces quelques mots en vous souhaitant **une belle et heureuse année 2019**, qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Bruno BEAUDREY,
Président de
la CC2VV



Le service secrétariat de nos communes

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes compte parmi les rares Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui prennent en charge la gestion de la comptabilité et du secrétariat pour **le compte de ses communes membres**. Ainsi, la CC2VV alloue chaque année un budget de **360 000 euros** pour le service rendu.

Ce budget est principalement dédié aux dépenses dites de « fonctionnement » c'est-à-dire, l'emploi des secrétaires-comptables, l'acquisition et la maintenance des matériels, logiciels et fournitures nécessaires à ce service.

Ainsi, sur le terrain, ce sont des agents intercommunaux, au nombre de 13 qui sont à votre service :

À Rougemont :

Fabienne, Josiane, Joëlle, Karine et Nadège sont en charge des communes suivantes : ABBENANS, AVILLEY, CUBRIAL, CUBRY, CUSE ET ADRI-SANS, FONTENELLE, MONTBY, GONDENANS LES MOULINS, GONDENANS MONTBY, GOUEHLANS, HUANGE, MESANDANS, MONTMARTIN NANS, MONDON, MONTAGNEY SERVIGNEY, MONTUSSAINT, PUESSANS, ROGNON, ROMAIN, TOURNANS TROUVANS, TALLANS, UZELLE, VIETHOREY et RILLANS (cette commune fait maintenant partie de la Communauté de Communes du Doubs Baumois mais le secrétariat est toujours assuré dans nos locaux, moyennant une participation de la commune).



Pôle de Proximité de Rougemont

11, route de Gouhelans - Tél. : 03.81.86.92.90

Horaires d'ouverture : Tous les matins de 8h à 12h

Les mardis, mercredis et vendredis après-midi : de 13h30 à 17h30

À Pays de Clerval :

Magalie, Stéphanie et Marie-Hélène sont en charge des communes suivantes : BRANNE, CHAUX-LES-CLERVAL, L'HOPITAL-SAINT-LIEFFROY, FONTAINE-LES-CLERVAL, POMPIERRE-SUR-DOUBS, ROCHE-LES-CLERVAL, SAINT-GEORGES-ARMONT.

Leurs bureaux se situent au siège de la CC2VV, 11 rue de la Fontaine, à Pays de Clerval.

Stéphanie est présente en mairie d'Anteuil, les mardis, mercredis matin, jeudis après-midi et vendredis matin.

Ainsi, vous pouvez venir rencontrer les secrétaires pour les communes vous concernant pour tout ce qui relève des domaines suivants :

- Comptabilité des communes ;
- État civil : extrait d'acte de naissance, copie d'acte de décès, copie d'acte de mariage, PACS, mariage... ;
- Élections : inscription sur liste électorale ou changement d'adresse ;
- Recensement militaire.

Une présence est assurée tous les jours de la semaine. Cela permet aux administrés de ne pas attendre l'ouverture de leur mairie pour avoir un renseignement !

À L'Isle-sur-le-Doubs

Le service commun ne porte que sur la comptabilité des communes.

Cindy, Marie (Guinchard), **Marie** (Sandoz) sont en charge de la comptabilité des communes suivantes : APPENANS, ACCOLANS, BLUSSANGEAUX, BLUSSANS, BOURNOIS, ETRAPPE, FAIMBE, GEMONVAL, GENEY, HYEMON-DANS, LANTHENANS, LA PRETIERE, MANCENANS, MARVELISE, MEDIERE, ONANS, RANG, SOURANS, SOYE

Pour les communes de L'ISLE SUR LE DOUBS, ARCEY, PAYS DE CLERVAL, ROUEMONT et DESANDANS l'ensemble des services rendus à la population est effectué en mairie et pris en charge, en partie, par la CC2VV.



CC2VV - Standard : 03.81.97.85.10
Secrétariat : 03.81.97.89.91

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 9h à 12h
Les mardis, mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h30



Pôle de proximité de L'Isle sur le Doubs
1 quai du Canal - Tél. : 03.81.92.82.65

Horaires d'ouverture :

Tous les matins de 8h à 12h
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis après midi : de 13h30 à 16h30

ÉLECTIONS

Un Nouveau Registre Unique des Elections sera instauré à partir du 1^{er} janvier 2019 : vous pourrez venir vous inscrire sur les listes électorales à tout moment de l'année (au plus tard 6 semaines avant le scrutin).

Prochaines élections : Les élections européennes de 2019 se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Inscriptions acceptées jusqu'au 31 mars 2019 pour ce scrutin.



Le Relais Petite Enfance (RPE)

Ce service public s'adresse à tous les habitants de la CC2VV et d'autres communes partenaires (Beutal, Bretny Montenois, Longeville-sur-le-Doubs, Saint-Maurice-Colombier).

Il est proposé **gratuitement** par la CC2VV, avec le soutien du Département du Doubs et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Vous êtes parents et vous souhaitez :

- La liste des assistantes maternelles susceptibles d'accueillir votre (vos) enfant(s) ;
- Des informations sur la législation en vigueur dans le cadre de l'emploi d'une assistante maternelle par un particulier ;
- Obtenir un modèle de contrat de travail ;
- Des renseignements sur les prestations CAF ;
- Une aide et un soutien dans le cadre d'une relation contractuelle...

Vous êtes assistante maternelle agréée :

- Vous êtes disponible pour accueillir un (des)enfant(s) dans le cadre de votre agrément, et vous souhaitez :
- Des informations relatives à votre statut : rémunération, congés payés, formation...
- Une aide et un soutien dans le cadre d'une relation contractuelle...

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) et connaître les conditions d'exercice de ce métier.

Le Relais Petite Enfance est le service auquel vous pouvez faire appel. L'animatrice, **Isabelle KOMIANC**, dans le cadre de ses missions, vous apportera des éléments de réponse et/ou vous orientera sur les autres services compétents.

L'animatrice organise également tout au long de l'année, et dans les différentes communes alternativement :

- **Des temps d'animation** en direction des enfants de 0 à 6 ans accueillis à domicile, favorables à leur éveil et à leur socialisation (éveil musical, éveil psychomoteur, éveil artistique, jeux et activités, spectacle de Noël...). Ces temps placés sous le signe de la convivialité, favorisent également les rencontres et les échanges entre les professionnelles, les inscrivant ainsi dans un véritable réseau.

RAPPEL :

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de 16 ans doivent venir se faire recenser dans les 3 mois suivants leur date d'anniversaire.



- **Des rencontres collectives** parents/assistantes maternelles : gardes à domicile (conférence, ..)
- **Des actions de formation** dans le cadre de la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile (formation continue...)

À partir du 1^{er} janvier 2019, Isabelle KOMIANC interviendra à Rougemont. Elle remplace Christine BOUILLET qui venait du Relais de Baume-les-Dames. Le calendrier des interventions est disponible auprès du Relais sur demande, au 03.81.96.52.21 ou rpe@cc2vv.fr

Les temps d'animation sont proposés au relais de L'Isle-sur-le-Doubs et au périscolaire de Rougemont un jeudi par mois.

Les premiers de l'année auront lieu le vendredi 11 janvier à L'Isle-sur-le-Doubs et le jeudi 17 janvier à Rougemont.

MARDI	MERCREDI	JEUDI
8h - 10h Mairie Montenois 03 81 93 46 23	8h30-11h30 Relais L'Isle-s/-le-Doubs 03 81 96 52 21	13h30-16h30 Relais L'Isle-s/-le-Doubs 03 81 96 52 21
1 ^{er} et 3 ^e du mois 13h30-15h30 CMS (Mairie) Pays de Clerval sur RDV	2 ^e et 4 ^e du mois 13h30-15h30 Pôle de proximité 11 rue de Gouhelans Rougemont 03 81 86 06 79	
Permanence téléphonique les mardis de 16h à 17h - 03 81 96 52 21		

Accueil sur RDV en dehors des permanences - Contact : rpe@cc2vv.fr

Nouvelle permanence à votre disposition

Un nouveau service pour mieux accueillir les victimes

L'association d'Aide aux Victimes d'Infractions de Besançon (AAVI) peut être l'interlocutrice de toute personne victime. Un accompagnement individuel ou collectif est proposé, essentiellement juridique mais aussi psychologique et social.

Par le biais de conventions et de partenariat avec le Ministère de la Justice, les autorités judiciaires et administratives, les collectivités, les services d'enquête, les structures associatives, hospitalières et sociales, l'AAVI propose aujourd'hui une offre de soutien aux populations victimes de tous types. Cet accompagnement est totalement gratuit et confidentiel.

Collecte des déchets : harmonisation en cours à la CC2VV !

Lors du dernier conseil, les élus communautaires de la CC2VV ont discuté des modalités de retrait du SICTOM des 3 COM 25, syndicat de collecte des déchets pour les 9 communes de l'ex CC du Pays de Clerval. Le « ticket de sortie » d'une valeur de 40 000 € a été validé à l'unanimité des membres présents. Celui-ci représente principalement la part des marchés de prestations en cours que le syndicat devra supporter après la sortie de la CC2VV (en effet, deux marchés de prestations de services sont en cours et se termineront fin 2020).

Pour rappel, depuis la création de la CC2VV, le 1^{er} janvier 2017 issue de la fusion de 3 EPCI, 3 services distincts coexistaient sur le territoire :

- secteur ex-CCID : service en régie géré par les services de la CC2VV ;
- secteur ex-CCPC : service délégué au SICTOM des 3 COM 25 (Baume-les-Dames) ;
- secteur ex-CCPR : service délégué au SICTOM de Villersexel.

Cette situation ne pouvant être évidemment que provisoire, une réflexion pour l'uniformisation du « service déchet » a été menée. En effet, la CC2VV, pour satisfaire aux obligations réglementaires, n'avait pas d'autre choix que d'étudier les différents scénarios d'organisation d'un nouveau service uniformisé pour tous ses habitants.



Le 5 juillet dernier, le conseil communautaire a décidé de retenir le scénario proposant l'adhésion complète du territoire de la CC2VV au SICTOM de Villersexel. De fait, dans ce cas de figure, la CC2VV, devait se retirer du SICTOM des 3 COM 25 dont elle est membre, pour la partie qui la concerne (ex CC du Pays de Clerval).

Les raisons principales qui ont motivé cette décision sont les tarifs avantageux appliqués et les modalités techniques et organisationnelles présentées par le syndicat de Villersexel (proximité de la base des camions avec le lieu de vidage, ambassadeur du tri déjà en place...).

Toutes les infos pratiques dans le feuillet volant.



SERVICES À LA POPULATION

Depuis fin octobre 2018, la Gendarmerie de Baume-les-Dames, abrite la permanence de l'AAVI, le deuxième vendredi de chaque mois.

La permanence de l'AAVI est également ouverte aux personnes en dehors de toute action en justice, avec ou sans rendez-vous. La permanence s'adresse naturellement à tous les habitants de la CC2VV, car les communes sont rattachées au Tribunal de Grande Instance de Besançon.

Les renseignements ou RDV peuvent être pris soit au siège de l'AAVI au 03 81 83 03 19, soit à la Gendarmerie de Baume les Dames 03 81 84 11 17.

ÉCONOMIE



Le syndicat de Villersexel a présenté des tarifs avantageux et des modalités techniques et organisationnelles adaptées



Remise de chèque à la Boulangerie Valcin de L'Isle-sur-le-Doubs

La CC2VV aide les entreprises !

Depuis l'instauration de son régime d'aide aux entreprises au 1^{er} janvier dernier, la CC2VV a reçu 5 dossiers de demande de subvention. Ces aides concernent la construction, l'acquisition ou l'extension de bâtiments d'entreprise. L'aide de la CC2VV peut aller jusqu'à 5000 € par projet et elle peut, sous certaines conditions, déclencher une aide de la Région pouvant aller jusqu'à 100 000 €.

Par ailleurs, afin d'accompagner les projets LEADER, la CC2VV a élargi son règlement d'intervention afin de pouvoir soutenir certains projets éligibles au programme LEADER. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le règlement sur notre site internet. Si vous avez un projet, pensez à contacter le service économie en amont.



Bureau à l'Hôtel d'Entreprises

Cellules à louer, parcelles à vendre !

La Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes offre de nombreuses capacités d'accueil pour les entreprises en création ou en développement.

Nos zones d'activités (Arcey, Cuse-et-Adrisans, L'Isle-sur-le-Doubs et Rang) peuvent vous accueillir grâce à des parcelles à la carte, en fonction de vos besoins à des tarifs avantageux (entre 6 € et 28,50 € le m²).

Par ailleurs, nous vous proposons des bureaux et des ateliers à tarif préférentiel, au sein de l'hôtel d'entreprises situé sur la Zone d'Activité du Pré Rond à Cuse-et-Adrisans, vers Rougemont.

La CC2VV est également actionnaire du Syndicat Mixte en charge de la zone Europolis à Autechaux.

Nouveau : Des réunions d'infos à destination des entreprises

La Communauté de Communes souhaite renforcer le lien avec les entreprises locales. Ainsi, différentes réunions d'information ont eu lieu dernièrement.

Une première réunion d'information sur le label Repar'Acteurs a été organisée en partenariat avec la CMAI le 18 juin dernier.

Le 14 septembre dernier, les artisans du bâtiment ont pu bénéficier d'information au sujet des aides à la rénovation thermique. Grâce à l'intervention de l'ADIL, les artisans seront plus à même de renseigner leurs futurs clients sur les aides dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de leurs travaux de rénovation. Le conseiller en rénovation de l'ADIL a pu répondre aux nombreuses questions sur l'évolution des aides, les crédits d'impôt, la TVA,...

Enfin, 3 réunions ont eu lieu en novembre dernier afin de sensibiliser les entreprises aux évolutions liées aux marchés publics. Ces réunions ont permis d'appréhender de manière très pratique les marchés publics, de bénéficier de conseils avisés et d'être informé sur la nouvelle réglementation en la matière, notamment sur la dématérialisation des procédures de marchés publics, obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018.



Réunion d'Information à Pays de Clerval

Vous n'avez pas pu participer à ces réunions et vous souhaitez des informations ? Vous avez des besoins de réunions d'information sur un sujet spécifique ?

Pour tout renseignement ou toute suggestion

Sophie CASSARD, Directrice du Pôle Développement Territorial, Économique et Touristique.
Tél. : 03.81.97.89.96 - E-mail : sophie.cassard@cc2vv.fr



Plan indicatif susceptible d'évoluer en fonction des futures études réalisées

Équipement sportif d'Arcey : le projet officiellement lancé !

Le secteur d'Arcey, situé sur la partie nord-est du territoire de la CC2VV, compte plus de 3000 habitants pour 7 communes. Renforcé par le récent regroupement scolaire qui rassemble désormais 277 élèves pour 12 classes, ce bourg-centre, situé aux portes de l'agglomération montbéliardaise, souffre, tout comme les communes périphériques voisines de PMA, d'une **carence évidente en matière d'équipement sportif de qualité**.

C'est partant de ce constat que les élus de la CC2VV ont engagé, début 2018, une étude de faisabilité ayant pour objectif de permettre à la collectivité de faire ses choix en parfaite connaissance du contexte, des enjeux et contraintes.

Les élus du Conseil Communautaire, réunis à Rougemont jeudi 15 novembre dernier, ont écouté avec une grande attention les informations données par le cabinet d'étude « *Tout un Programme* » qui en présentait les résultats (caractéristiques, dimensionnement, chiffrage...)

Situé à proximité immédiate du stade, **l'équipement projeté d'une surface utile de 1250 m² accueillera un espace sportif couvert adapté à la pratique de tous les sports et notamment l'activité tir à l'arc.**

La fibre optique se déploie sur le secteur de Rougemont

Composante essentielle d'un futur connecté, la fibre optique se déploie depuis plusieurs années sur l'ensemble du Département du Doubs. Les travaux sont portés par un syndicat, le SMIX Doubs Très Haut Débit qui coordonne le déploiement. Notre Communauté de Communes participe financièrement à ce déploiement à hauteur de **10€ par habitant et par an, soit 170 000€ et ce, sur une période de 15 ans.**

Après le secteur du Pays de Clerval, c'est désormais au tour d'une partie du secteur du Pays de Rougemont d'être raccordé. Les communes de Rougemont, Montagney-Servigny, Cuse-et-Adrisans, Nans, Gondenans-lès-Moulins, Gouhelans, Mondon et Montussaint sont actuellement concernées par les travaux de raccordement.

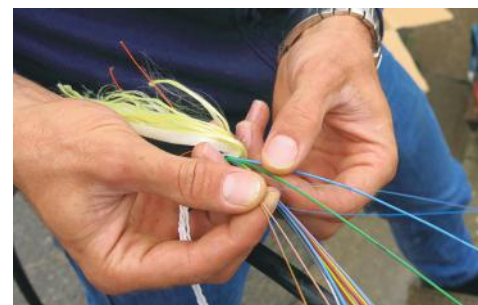
Une fois la fibre installée dans votre commune vous reviendra la charge de prendre contact avec l'un des opérateurs présents sur le Département du Doubs. La liste des opérateurs est disponible sur le site internet du SMIX Doubs Très Haut Débit. **Des réunions publiques seront organisées prochainement près de chez vous.**

Pour vérifier votre éligibilité

www.doubs-thd.fr, rubrique "éligibilité"

Pour toutes questions

www.doubs-thd.fr ou contactez le SMIX THD : contact@doubs-thd.com



AMÉNAGEMENT

effinergie+

Une surface utile
de 1250 m²
et un label EFFINERGIE +

D'un niveau de performance énergétique EFFINERGIE +, cet équipement fait partie des projets prioritaires de la stratégie politique de la CC2VV. Il figure d'ailleurs dans l'un des axes prioritaires de C@P25 (contrat avec le Conseil Départemental) et dans le Contrat Territorial qui lie la région Bourgogne-Franche-Comté au PETR du Doubs Central, dont la thématique est la « transition énergétique ».

L'enveloppe budgétaire pour ce projet s'élève à 2 300 000 € HT, 50 % de financements étant attendus.

Le Conseil Communautaire a validé le lancement officiel de l'opération. **Le démarrage des travaux est prévu début 2020.**

Une saison touristique sous le soleil !

La saison touristique 2018 a été marquée par le soleil et quel soleil ! Si fort qu'il a même réussi à faire baisser notre fréquentation touristique. Mais qu'importe, cette saison fut placée sous le signe de la réussite, encore une fois :

- Le programme des **animations estivales** était très complet. Les 83 animations proposées ont permis aux participants de varier les plaisirs : ateliers thématiques, visites chez nos producteurs locaux, portes ouvertes chez nos artisans, sorties natures... Ces animations ne pourraient pas exister sans l'implication des partenaires qui nous ouvrent leurs portes et nous font découvrir leurs passions ! Nous tenons à les remercier chaleureusement !

- Les touristes sont nombreux à fréquenter l'**Eurovéloroute 6**, qui relie Nantes à Budapest (Hongrie) et qui traverse les secteurs des Isles du Doubs et de Pays de Clerval. Elle est de plus en plus utilisée par des touristes venus du monde entier. Des touristes venant d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, d'Espagne, d'Italie et même des Etats-Unis ou de Corée se sont arrêtés au Bureau Info Tourisme à L'Isle-sur-le-Doubs. Tous sont unanimes concernant la beauté et le potentiel de notre vallée du Doubs.

- Sur le secteur du **Pays de Rougemont**, les hébergements ont fait le plein ! Chacun a pu apprécier la fraîcheur du riche patrimoine du secteur, que ce soit à la Forge à Montagney ou au Musée de Paléontologie, Géologie et des minéraux. Touristes et habitants ont également pu découvrir l'exposition sur ces "herbes folles" que nous détestons tant. L'exposition en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs a été installée tout le mois d'août au vieux lavoir de Rougemont, 143 personnes y ont fait une halte.



Atelier vannerie à la Forge de Montagney

La saison estivale en quelques chiffres :

- 1106 personnes accueillies à l'Office de Tourisme ;
- 1067 personnes accueillies au Bureau Info Tourisme ;
- 353 personnes accueillies pendant les marchés d'été ;
- 992 personnes ont fréquenté les animations estivales.

ACTUALITÉS

Ça se passe en ce moment !



Travaux en cours au gymnase de Pays de Clerval

Rénovation thermique du gymnase de Pays de Clerval :

Afin de répondre aux attentes des Utilisateurs du gymnase mais aussi d'être en accord avec la transition écologique, la CC2VV qui est gestionnaire du gymnase de Pays de Clerval procède actuellement à des travaux de rénovation thermique du site. Ces travaux importants qui concernent principalement la ré-isolation en matériaux écologiques, la pose d'une nouvelle chaudière à bois, l'installation d'une ventilation double-flux visent à rendre un maximum de confort aux usagers mais aussi à limiter les dépenses énergétiques et financières du bâtiment. Le montant des travaux s'élève à 580 000€. La grande salle est d'ores et déjà accessible au public, le reste du gymnase sera à nouveau utilisable au retour des vacances de Noël, début janvier.



Travaux de rénovation de la voirie de la ZA de Cuse-et-Adrisans :

La Zone Artisanale du Pré Rond à Cuse-et-Adrisans est en effervescence depuis plusieurs semaines. En effet une reprise totale de la voirie est en cours, afin de garantir sécurité et confort aux habitants fréquentant la ZA. Le remplacement de l'ensemble des caniveaux, la reprise des accotements ainsi qu'un changement des enrobés sont au programme. Le montant des travaux s'élève à 200 000 € HT.

Les 2 Vallées Vertes : territoire de culture !

Pour la toute première fois, la CC2VV a mis en place une véritable saison culturelle, de qualité et très variée.

Petits et grands, venez vous régaler, il y en a pour tous les goûts !

Petits et grands, venez vous régaler, il y en a pour tous les goûts : musique classique, rock, théâtre contemporain, théâtre musical, conte... **Chaque mois, nous avons fait le choix de proposer des spectacles partout, y compris dans nos petites communes. Cette saison culturelle est une réelle chance pour notre territoire où les infrastructures culturelles manquent, abusez-en !**

Retours sur les premiers spectacles :

Cette saison a débuté le 30 septembre dernier. Pour l'occasion, une cinquantaine de personnes, âgées de 4 à 84 ans, se sont prêtées au jeu des histoires étonnantes de la **Compagnie Teraluna** : ils ont découvert avec stupeur et délice un ogre mangeur d'enfants au milieu de la forêt, une mamie enfermée dans un cagibi ou encore le projet de création de tour d'Alphonse Bobillier pour la ville de Rougemont... tout en découvrant la richesse naturelle et patrimoniale du site exceptionnel de la Forge de Montagney.



Centenaire de l'armistice "1918, une paix sous les épines", pour ne pas oublier

Le samedi 17 novembre, un buffet- spectacle « 1918, une paix sous les épines », était proposé par la **Compagnie À la lueur des Contes**. Ce spectacle a été créé sur notre territoire, en 2017, lors de la résidence d'artistes. Ce conte musical retrace avec délicatesse et émotion la vie de plusieurs personnes lors de la période de la grande guerre. Nous découvrons, via les histoires, la vie des personnes au front, mais également à l'arrière. Les 80 spectateurs présents se sont régelés de ce magnifique spectacle, très émouvant.



La prochaine saison se prépare ! Vous êtes un groupe de musique local ? Vous êtes une troupe de théâtre amateur ? Vous êtes une troupe de danse ? Vous êtes un humoriste ? Vous souhaitez être programmé dans la prochaine saison culturelle de la CC2VV ?

N'hésitez pas à contacter le service culturel de la CC2VV
Sophie CASSARD Tél. : 03.81.97.89.96 ou sophie.cassard@cc2vv.fr

Édition : Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes - 11 rue de la Fontaine 25340 Pays-de-Clerval

Comité de rédaction : CC2VV - Crédits photos : CC2VV, Thierry BONDUELLE, Tout un programme.

Conception et réalisation : Aurélie Épenoy - Tirage : 8000 exemplaires, décembre 2018 - Distribution : par nos soins



CULTURE

Retour sur une semaine de partage avec la Compagnie Bacchus

Dans le cadre du dispositif "Résidence d'Artistes" proposé par le Département, la CC2VV a accueilli la célèbre **Compagnie Bacchus**, du 1^{er} au 8 octobre dernier. Durant cette semaine, les comédiens/musiciens ont investi la salle des fêtes de Branne afin de peaufiner leur prochain spectacle. Les habitants de la commune ont d'ailleurs pu assister à une répétition.

Les comédiens ont également partagé des moments avec les enfants du périscolaires de Pays de Clerval, qui ont pu découvrir le violon et avec les adolescents lors d'un club théâtre. Cette semaine riche en partage et en émotions s'est achevée avec le spectacle « *Léo et Lui* », dont on put profiter 80 spectateurs, le vendredi 5 octobre à Uzelle et le samedi 6 octobre à Blussans.



Agenda

- **Mercredi 19 décembre, 15h** : spectacle de Noël « *Noël Tzigane* », **Compagnie du Colibri**. Salle de la communication d'Anteuil. À partir de 3 ans.
- **Samedi 19 janvier, 20h30** : « *La Seconde chance de Camélia HUPPE* », **Compagnie A la lueur des Contes**. Salle des fêtes d'Arcey.
- **Vendredi 1^{er} février à 20h** : **Conférence** « Numérique : tous des artistes en puissance » : une conférence où parents et ados peuvent mieux comprendre et appréhender la puissance du numérique dans la création artistique (youtuber, ...). À la salle des fêtes de Pays de Clerval. Gratuit.
- **Dimanche 17 février, 17h** : **concert Gospel**, **Compagnie Tsilie Gospel Choir**. Église de Cuse et Adrisans.
- **Samedi 30 mars, 20h30** : soirée Rock avec **Mamadjo** en tête d'affiche. Salle de la communication d'Anteuil.
- **Samedi 27 avril, 20h** : **concert** « *gourmandises musicales* », Pascal Keller et Claire PONCET, salle de la communication d'Anteuil.
- **Samedi 4 mai, 20h30** : **théâtre** « *ponnyboy forever* », **Compagnie du Grand Charriot**, salle des fêtes de L'Isle sur le Doubs.
- **Vendredi 7 juin, 20h30** : **théâtre musical**, **Compagnie Va Savoir Pourquoi**. Salle des fêtes d'Abbenans. Gratuit pour les moins de 18 ans, 5 € pour les adultes.